

valables pendant quatre jours, avaient été créés, comme vous le savez, à l'occasion de l'Exposition de 1887, et ils n'ont été maintenus en 1888 et 1889, qu'en vue de compléter les indications de l'expérience.

Les résultats obtenus ont décidé la compagnie à renoncer à une innovation qui n'a d'ailleurs été adoptée par aucune autre compagnie française.

Veuillez agréer, etc.  
Les administrateurs de service,  
Signé : DELEBECQUE. MARCAILLART.

M. le ministre de la guerre vient d'adresser à MM. les préfets, une circulaire contenant l'instruction pour le concours d'admission à l'école spéciale militaire, lequel doit s'ouvrir le 3 juin prochain.

M. le ministre appelle particulièrement l'attention sur les dispositions relatives à l'inscription pour le concours.

Cette inscription devra être faite à la préfecture du département où les candidats font leurs études, tandis que l'inscription des demandes de bourses aura lieu à la préfecture du département où la famille réside.

Les compositions se feront les mêmes jours (3, 4, 5, 6 et 7), dans toute la France et par tous les candidats inscrits.

Par décrets du Président de la République, en date du 1<sup>er</sup> décembre 1872, rendus sur la proposition du ministre des finances :

M. Le Camus, receveur particulier des finances à Hazebrouck (Nord), a été nommé trésorier-payeur général du département des Hautes-Pyrénées;

M. de Saint-Paul, receveur particulier des finances à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), a été nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement d'Hazebrouck (Nord).

On lit dans l'Indicateur de Tourcoing :

La Chambre de commerce de Tourcoing, conformément à la décision prise dans sa séance du 13 courant, a adressé à M. le ministre d'agriculture et de commerce une lettre pour protester contre les demandes formulées par les Anglais, en ce qui concerne les droits compensateurs à établir sur les produits fabriqués étrangers, en retour des droits nouveaux devant grever les matières premières.

Nous avons annoncé déjà qu'une innovation, qui sera parfaitement accueillie, va avoir lieu au 1<sup>er</sup> janvier dans le service des postes. Nous voulons parler des cartes spéciales de correspondances qui circuleront d'un bout à l'autre de la France, et coûteront 15 centimes. Celles envoyées et distribuées dans la circonscription du même bureau, 10 centimes seulement.

On comprend que, dans bien des cas, elles pourront remplacer les lettres fermées, dont le port reste toujours fixé à 25 centimes.

Cette création nouvelle, décidée par l'Assemblée nationale, tout en grossissant les recettes de l'administration, rendra un peu moins dures les restrictions apportées récemment au transport des circulaires.

C'est le sieur Henri Vandeputte et non Alphonse qui a été condamné le 18 courant, par le tribunal correctionnel de Lille, à six jours de prison.

Ce matin, en allant faire un paiement, un pauvre ouvrier a perdu un portefeuille contenant cent francs en billets de banque de 5 francs et une valeur de 78 francs.

Bonne récompense à qui le rapportera au bureau de M. le Commissaire central ou rue St-Maurice, 46, Roubaix.

1873 :

CARTES DE VISITE

AGENDAS. — CALENDRIERS

L'Olympe n'était peuplé que de riantes divinités : la richesse, la gloire, la volupté, le vice même y avaient leurs dieux. L'adversité et l'infortune n'avaient pas le leur.

Ecoutez le chant de Noël :

Le Rédempteur a brisé toute entrave.  
La terre est libre et le ciel est ouvert !  
Il voit un frère où n'était qu'un esclave.  
L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer.  
Qui lui dira notre reconnaissance ?  
C'est pour nous tous qu'il naît, qu'il souffre et meurt.  
Peuple debout ! chante ta délivrance.  
Noël ! Noël ! chantez le Rédempteur !

Et le peuple qui comprend toute grandeur, toute majesté, toute poésie, montre depuis des siècles qu'il a compris la grandeur de cette enfance, la majesté de cette pauvreté, la poésie de cette humble-naissance.

Les pauvres et les humbles ont pris pour leur fête le jour où Dieu est venu se mettre dans leurs rangs ; ils ont acclamé cette fête de leurs « Noël » les plus joyeux.

Les grands et les puissants se sont inclinés, eux aussi, ils ont crié « Noël ! » à l'Enfant-Dieu.

Et, dans notre France, de ce cri de fête prolongé à travers les âges, est venue à nous la désignation populaire de ce jour :

Noël.

J'ai prononcé le mot ; populaire, je ne le retire pas.

Parmi les mystères chrétiens, beaucoup ont été attaqués, niés, raillés, décriés.

Tandis que le respect a toujours entouré ce mélange surhumain de la toute-puissance et de la toute-petitesse : le berceau de Jésus-Enfant.

C'est là un sentiment de vénération tendre qui pénètre toutes les âmes, et surtout celles des mères.

Dans notre Roubaix, n'entend-on pas à chaque instant, les femmes caresser du nom le plus doux leur enfant au berceau, l'appeler : « Mon petit Jésus ! »

Et cette gracieuse et innocente superstition qui veut que, dans la nuit de Noël, Jésus-Enfant fasse aux petits enfants, ses frères, une mystérieuse visite et laisse comme signe de ce passage attendu avec tant d'émotion, des friandises, notamment la traditionnelle coquille, nom donné chez nous au gâteau de Noël.

Ce gâteau est bien connu de vous tous, lecteurs.

A l'heure qu'il est, on en voit aux vitrines de tous les boulangers.

Et Desrousseaux, le joyeux chansonnier que nous entendions dimanche au concert de la Grande-Harmonie, a rappelé cette tradition dans ce couplet connu :

Allons, serr' tes yeux, min' p'tit bonhomme,  
J'vas dire un' prière à p'tit Jésus,  
Pour qu'y vienne ici p'ndant tin somme  
T' fair' rêver qu' j'ai mes mains pleins d'écus,  
Pour qu'y l'apporte une coquille... etc., etc.

Je m'arrête, car voilà une citation qui, à vrai dire, est peu en rapport avec la hauteur de mon sujet ; mais ces vers m'ont toujours beaucoup plu pour leur naïve simplicité, et cette qualité doit être de mise aujourd'hui, puisque c'est la fête de l'enfance.

Oui, c'est la fête des enfants, le jour où l'enfant de Bethléem est né.

Oui, c'est la fête des mères, le jour à partir duquel la femme a repris son rang dans la famille et dans la société, et a ceint sa tête d'un diadème desormais yénéral : l'aurole de la maternité.

Oui, c'est la fête des pauvres, ce jour où, repoussée de toutes parts, une pauvre mère se réfugia dans le coin d'une étable, et mit au monde un enfant qu'elle coucha dans une crèche.

Et, dans ce lieu misérable, cette crèche

monde, et les peuples, d'année en année, acclameront solennellement le jour de cette humble naissance.

Tenez, laissez-moi vous dire en terminant ces beaux vers, d'un auteur qui m'est inconnu, M. Eucher, et qu'à rendu si entraînant l'admirable mélodie du musicien lillois M. Ferdinand Lavandière :

Il est né l'Enfant adorable,  
De tous les siècles attendu,  
Sous le toit obscur d'une étable,  
Le Dieu du ciel est descendu ;  
Secouant sa grandeur immense,  
Il revêt notre humanité,  
Et sous les langes de l'enfance,  
Il cache sa divinité !  
Noël ! que ce cri d'espérance  
S'élève jusqu'au ciel,  
Du Rédempteur, saluons la naissance  
Par un chant solennel :  
Noël ! Noël ! que ce cri d'espérance,  
Noël ! Noël ! s'élève jusqu'au ciel,  
Du Rédempteur, saluons la naissance  
Par un chant solennel :  
Noël ! Noël ! Noël ! Noël !

JEAN DE ROUBAIX.

## Faits Divers

—Le grand chancelier de la Légion d'Honneur croit devoir rappeler aux souscripteurs la note ci-après que les journaux ont déjà publiée à diverses reprises :

La grande chancellerie va commencer l'impression du Livre d'or contenant, avec la mention des sommes offertes, la liste alphabétique de tous les souscripteurs pour la reconstruction du palais incendié de la Légion d'honneur.

A cet effet, pour éviter des erreurs dans l'impression des noms et afin d'établir complètement l'identité des souscripteurs, le grand chancelier les prie de vouloir bien lui faire parvenir une note très-lisiblement écrite et lui donnant les renseignements suivants :

- 1<sup>o</sup> Noms et prénoms ;
- 2<sup>o</sup> Lieu de résidence ;
- 3<sup>o</sup> Qualité civile ou militaire ;
- 4<sup>o</sup> Grade dans l'ordre ;
- 5<sup>o</sup> Chiffre de la somme souscrite.

— On annonce qu'on a de très-mauvaises nouvelles de la santé d'Abd-el-Kader, dont on vient d'augmenter la pension. L'émir pensif, féroce et doux, comme a dit Victor Hugo, ne jouira probablement pas de ce supplément.

— Nous apprenons, dit l'Indépendant de la Meuse, que la circulation des trains entre Reims et Châlons a été entièrement rétablie à partir du 19 courant.

— A raison de la privation du gaz et de la déplorable température que nous avons, Mgr l'évêque de Nantes a décidé qu'il n'y aura pas, cette année, de messe de minuit dans la ville.

ASSASSINAT DES DOUVES DU CHATEAU DENANTES. — Un crime, qui a jeté l'émotion la plus vive dans la ville de Nantes, a été commis pendant la nuit dernière sur la place de la Duchesse-Anne.

La victime de cet assassinat dont le vola été le mobile, est un commis voyageur, de nationalité espagnole, du nom de José Asla demeurant à Nantes, rue ou quai du Port-Maillard, en garni, et âgé de quarante ans environ. Il était bien mis et portait un vêtement noir ; son chapeau et son parapluie ont été retrouvés plus près du pont levis du vieux château.

Du reste, l'endroit avait été bien choisi pour la perpétration d'un attentat aussi odieux : d'un côté, le château de Nantes et ses fossés remplis d'eau à la suite de la récente inondation, de l'autre, une vaste place déserte ; à gauche la Loire, à droite le cours St-Pierre et son parapet fort élevé.

Le lieu précis où la victime a été frappée est cette partie inclinée de terrain qui longe les fossés et permet de descendre sur la place Duchesse-Anne, sans se servir des marches.

fole considérable s'entretenait auprès du château de cet affreux événement.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de ce drame.

Hier matin, à sept heures, a eu lieu, au polygone de Vincennes, l'exécution du nommé Poittevin, ce garde-champêtre de la Brie, condamné à mort par le 18<sup>e</sup> conseil de guerre. Il avait été accusé, — ce que l'information de la justice militaire et les débats ont établi, — d'avoir dénoncé aux Prussiens dont il s'était fait l'agent, plusieurs habitants de sa localité, dont les uns avaient été sé-

reporter put sortir et publier un compte-rendu très-circostancié de l'affaire ; exposant comment les médecins, au nombre de quatre, y avaient été successivement pris, comment le juge de police avait donné l'ordre de l'enfermer sans aucun examen de sa part, quoique la loi lui en fit un devoir et quoique son ordre portât que cette formalité avait été remplie ; comment il avait été admis sans aucune investigation de la part des médecins, attachés à l'asile et quels abus il avait trouvés dans toutes les branches du service ; — faisant remarquer, en même temps, qu'il aurait pu être enfermé sur l'attestation des deux premiers médecins, et que c'était à dessein qu'on avait provoqué une plus ample investigation de la part de deux autres médecins haut placés, afin qu'on ne pût exciper d'aucune surprise ; et qu'enfin il en avait coûté au journal, pour en arriver à ce résultat, 340 dollars, savoir : 250 payés à l'hospice, et 80 dollars au médecin, au garde-malade, etc...

M. Stanley, reporter du New-York Herald, allant retrouver le docteur Livingstone au fond de l'Afrique, et le reporter de la Tribune allant rechercher au fond d'un cabanon la vérité sur le régime d'une maison d'aliénés peuvent se donner la main. C'est le reportage à sa plus haute puissance.

Pendant ce temps, le public de l'attention générale, ramenait en vain son voile sur son visage. Tous les yeux se fixaient sur elle comme pour lui demander l'explication du triste drame qui venait de s'accomplir.

L'ouverture des salles d'attente et l'appel des voyageurs pour le train de Marseille la délia enfin de cette curiosité gênante et presque cruelle.

Un moment après, les employés revinrent avec un médecin, et le commissaire de police, prévenu, ne tarda pas à les suivre.